

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
HAUTE-GARONNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AURIAC-SUR-VENDINELLE

DCM N° 2025-44

Séance du 28 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
Elus	15
En exercice	12
Présents	9
Votants	11
Absents	3

Date de convocation

24 avril 2025

Date d'affichage

24 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire

Présents : Mesdames Colette BRUN, Céline ESCUDIÉ, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO, et Messieurs Davy BRESSOLLES, Laurent DUPUY, Roger PEDRERO, Vincent PRADELLES, Jean-Pierre SOUAL

Excusés : Madame Véronique CHOLLET donne pouvoir à Madame Colette BRUN
Monsieur Jacques PINEL donne pouvoir à Monsieur Roger PEDRERO

Absente : Madame Séverine TRUDGETT

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre SOUAL

OBJET : Délibération afin d'approuver le projet et le plan de financement du remplacement des menuiseries du bâtiment situé 4 place de la Halle

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'afin de faire des économies d'énergies, les menuiseries du bâtiment situé 4 place de la Halle doivent être changées.

Monsieur le maire propose d'approuver le plan de financement suivant :

MONTANT PRÉVISIONNEL TOTAL : 51 741.04 € HT soit 62 089.25 € TTC

ORGANISME	MONTANT	TAUX
DEPARTEMENT	20 696.42	0.40
REGION	20 696.42	0.40
AUTOFINANCEMENT	10 348.20	0.20
TOTAL	51 741.04	1.00

Après avoir délibéré, par 11 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 voix d'« ABSENTION », le Conseil Municipal DECIDE :

- D'ARRETER le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle pour la réalisation de ces travaux à la somme globale de 51 741.04 € HT soit 62 089.25 € TTC,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à exécuter l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de cette opération,
- DE SOLLICITER des financements auprès des différents organismes susceptibles de subventionner cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,

Monsieur Jean-Pierre SOUAL



Le Maire,



Roger PEDRERO

